



Strasbourg, le 20 décembre 2013

T-PD-BUR(2013)RAP31Abr

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION
DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES
A CARACTÈRE PERSONNEL [STE n° 108]
(T-PD-BU)**

31^{ème} réunion du Bureau

Strasbourg, 18-20 décembre 2013

RAPPORT ABRÉGÉ

Le Bureau du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD-BU), a tenu sa 31^{ème} réunion à Strasbourg du 18 au 20 décembre 2013 sous la présidence de M. Jean-Philippe Walter (Suisse). L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Bureau du T-PD et la liste des participants font l'objet des annexes I et II.

Le Bureau du T-PD:

1. prend note des informations présentées par M. Jan Kleijssen, Directeur de la société d'information et de la lutte contre la criminalité, au sujet notamment des travaux du Comité ad hoc sur la protection des données personnelles (CAHDATA), à savoir la tenue de sa première réunion au mois de novembre (13-14 novembre) ainsi que des récents événements en lien avec les travaux du T-PD. Il prend note des inquiétudes exprimées par le Président du T-PD au sujet de l'insuffisance des ressources allouées au Secrétariat du T-PD ;

2. prend note des informations sur les travaux de modernisation de la Convention 108 et de la suite des travaux du CAHDATA présentées par Seamus Carroll, Président du CAHDATA ;

3. procède à l'examen du projet révisé de rapport explicatif de la version modernisée de la Convention et charge le Secrétariat de procéder aux modifications nécessaires en vue de la prochaine réunion du Bureau ;

4. examine la dernière version du projet de Recommandation sur la protection des données à caractère personnel utilisées à des fins d'emploi et charge le Secrétariat de procéder aux modifications proposées et de transmettre la version finalisée aux délégations et observateurs pour une dernière lecture lors de la 31^{ème} réunion Plénière de juin 2014;

5. prend note des informations présentées par le Secrétariat relatives au projet de questionnaire destiné à évaluer la mise en œuvre de la recommandation R(97)5 sur la protection des données médicales, et décide que le questionnaire court (concept note) doit être complété essentiellement par des questions sur l'utilisation des nouvelles technologies, que l'approche stratégique de son utilisation doit être revue également, ainsi que la redéfinition des destinataires et charge le Secrétariat de procéder aux modifications proposées afin que le nouveau questionnaire soit finalisé lors de la prochaine réunion du Bureau ;

6. traite de la mise en œuvre du programme de travail du T-PD pour 2014 - 2015 et procède à un échange de vues sur la priorisation à effectuer ainsi que sur les actions et modalités correspondantes, notamment le recours à un consultant pour entreprendre des travaux sur l'échange interétatique et automatique de données à caractère personnel à des fins administratives et fiscales ;

7. prend note des informations présentées par le Secrétariat relatives aux Résolutions adoptées lors de la Conférence Ministérielle sur la « liberté d'expression et démocratie à l'ère numérique » les 7-8 novembre 2013 à Belgrade et souligne l'importance d'associer le T-PD à tout travail qui pourrait être mis en œuvre sur la base de ces textes ;

8. prend note de la lettre du 5 décembre 2013 de Jacob Kohnstamm, Président du Groupe de Travail de l'Article 29 relative à l'accès direct par les autorités d'application de la loi de pays tiers à des données stockées dans une autre juridiction, tel que proposé dans le projet d'éléments d'un Protocole Additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, ainsi que de la décision du Comité Cybercrime (T-CY) prise lors de sa 10^{ème} réunion Plénière (2-3 décembre 2013) de prendre le temps d'une réflexion de fond et décide que, tout en partageant les inquiétudes

soulevées dans la lettre, il est à ce stade prématuré de prendre position sur ces propositions initiales et décide d'attendre le projet de Protocole Additionnel afin de se prononcer, chargeant le Secrétariat de préparer une réponse en ce sens ;

9. prend note des informations présentées par le Secrétariat du T-CY relatives aux travaux actuels de ce comité et à la Conférence Octopus (4-6 décembre 2013) et tient un échange de vues avec le Secrétaire du T-CY sur la façon de permettre un échange d'expertise entre les deux comités ;

10. prend note des informations présentées au sujet des travaux du Comité de Bioéthique (DH-BIO) et propose qu'une réunion conjointe avec ce comité soit organisée en octobre afin de discuter d'une part de l'avant-projet de Recommandation (2006)⁴ révisée sur la recherche utilisant du matériel biologique d'origine humaine, et d'autre part des sujets d'intérêt commun aux deux comités en vue d'une future coopération ;

11. confirme la tenue de la prochaine réunion du Bureau les 25-27 mars 2014.

ANNEXE I.

ORDRE DU JOUR

Strasbourg, le 17 décembre 2013

T-PD-BUR 31 (2013)OJ_fr

BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL [STE n° 108] (T-PD-BUR)

31^{ème} réunion, Strasbourg, Agora salle G04

**Du 18 décembre 2013 – 9h30
Au 20 décembre 2013 – 16h00**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA REUNION

- T-PD(2013)RAP30Abr_fr Rapport abrégé de la 30^{ème} réunion Plénière
(15-18 octobre 2013)
- [T-PD-BU\(2013\)RAP30Abr](#) Rapport abrégé de la 30^{ème} réunion du Bureau
(28-30 mai 2013)
- [T-PD\(2012\)WP](#) Programme de travail
- [T-PD\(2012\)Règl](#) Règlement intérieur

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. COMMUNICATION DU SECRETARIAT

4. MODERNISATION DE LA CONVENTION 108

Expert scientifique : Mme Cécile de Terwangne, Professeur à la Faculté de Droit, Directrice de recherche au CRIDS, Université de Namur (FUNDP)

Action requise : Le Bureau procédera à l'examen du projet révisé de rapport explicatif et prendra note des informations présentées au regard du Comité Ad hoc sur la protection des données (CAHDATA)

- [T-PD\(2012\)04REV04](#) Document final sur la modernisation de la Convention 108
- T-PD-BUR(2013)03rev3 Projet de rapport explicatif

5. PROTECTION DES DONNEES UTILISEES A DES FINS D'EMPLOI

Action requise : Le Bureau examinera la dernière version du projet de révision de la Recommandation afin de finaliser le projet

- [T-PD-BUR\(2013\)05rev5_en](#) Projet de Recommandation (révisée) sur la protection des données à caractère personnel utilisées à des fins d'emploi (uniquement en anglais)
- [T-PD-BUR\(2010\)11FIN](#) Étude sur la recommandation (89)2 sur la protection des données à caractère personnel utilisées à des fins d'emploi
- propositions de révision de la recommandation ci-mentionnée par Giovanni Buttarelli.
- [Recommandation \(89\)2](#) sur la protection des données à caractère personnel utilisées à des fins d'emploi

6. PROTECTION DES DONNEES MEDICALES

Action requise : Le Bureau décidera des suites à donner en la matière

- Projet de [questionnaire](#) (anglais seulement) et document de synthèse
- [Recommandation N° R \(97\) 5](#) sur la protection des données médicales

7. PROGRAMME DE TRAVAIL

Action requise : Le Bureau décidera des actions et modalités nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail.

- [T-PD\(2014\)WP 2014-2015](#) Programme de Travail 2014-2015

8. COOPERATION AVEC D'AUTRES INSTANCES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Action requise : Le Bureau prendra note des informations présentées par le Secrétariat.

- Comité Directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)
- Comité de la Convention sur la Cybercriminalité (T-CY) et Conférence Octopus
- Accord partiel Élargi sur le Sport (APES) – Division des Conventions du Sport
- Comité de Bioéthique (DH-BIO)

9. EVENEMENTS ET ACTIVITES EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES AINSI QUE TRAVAUX D'AUTRES ORGANISATIONS ET INSTANCES INTERNATIONALES

Action requise : Le Bureau prendra note des informations présentées par le Secrétariat et décidera des suites à y donner

- Groupe de l'Article 29 ([lettre du 5 décembre 2013](#) – anglais uniquement)
- Résultats du projet de recherche "[CONSENT](#)" (anglais uniquement)

10. OBSERVATEURS

Action requise : Le Bureau prendra note des informations présentées par les observateurs

11. SUJETS DIVERS

* * *

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX
 (indicatif et sujet a modification en fonction du rythme des travaux)

	18 décembre 2013	19 décembre 2013	20 décembre 2013
<i>Début</i>	09h30 Points 1,2,3 et 4	09h30 Point 4	09h30 Point 5
<i>Déjeuner</i>	13h00-14h30	13h00-14h30	13h00-14h30
<i>Fin</i>	Point 4 18h00	Point 5 18h00	Points restants 16h00
<i>Soirée informelle</i>	20h00		

ANNEXE II.

LISTE DES PARTICIPANTS

Strasbourg, 16 December / décembre 2013

T-PD-BUR31(2013)LP

**BUREAU OF THE CONSULTATIVE COMMITTEE OF THE
CONVENTION FOR THE PROTECTION OF INDIVIDUALS WITH REGARD
TO AUTOMATIC PROCESSING OF PERSONAL DATA
[ETS 108]**

**BUREAU DU COMITE CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'EGARD DU TRAITEMENT
AUTOMATISE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL
[STE n° 108]**

(T-PD-BUR)

31st meeting / 31^{ème} réunion

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

**Strasbourg, 18-20 December / décembre 2013
Building / bâtiment AGORA
Room / salle G04**

**DG I - Human Rights and Rule of Law
DG I - Droits de l'Homme et Etat de droit**

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Hana Štěpánková, (*First Vice-chair*), Head of the Press Department, Spokeswoman, Office for Personal Data Protection, Pplk.Sochora 27, 170 00 Prague 7

FRANCE

Catherine Pozzo-di-Borgo, [*Seconde Vice-présidente*], Commissaire du Gouvernement adjoint auprès de la CNIL, Secrétariat Général du gouvernement, 66 rue de Bellechasse, 75700 Paris

ITALY / ITALIE

Pierucci Alessandra, Piazza di Monte Citorio 121, 00186 Rome

LUXEMBOURG

Gérard Lommel, Président, Commission Nationale pour la protection des données (CNPD), 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PORTUGAL

João Pedro Cabral, Legal Adviser, Directorate General of Justice Policy, Ministry of Justice, Avenida D. João II, n.º1.08.01 E, Torre H, Pisos 2/3, 1990-097 Lisboa

SERBIA / SERBIE

Nevena Ružić, Head of Office, Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection, 42 Svetozata Markovica, 11 000 Belgrade

SPAIN / ESPAGNE (apologised / excusé)

SWITZERLAND / SUISSE

Jean-Philippe Walter, (*Président*), Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), Chancellerie fédérale, Feldeggweg 1, 3003 Berne

MEMBERS OF THE T-PD / MEMBRES DU T-PD

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Stanislav Ďurina, Legal Department and Foreign Relation, Office for Personal Data Protection of the Slovak Republic, Hraničná 12, 820 07 Bratislava 27

SWEDEN / SUEDE

Naiti del Sante, Legal advisor, Division for Labour Law and Work Environment, Ministry of Employment, 103 33 Stockholm

OBSERVERS / OBSERVATEURS

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / LE CONTRÔLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD) (apologised / excusé)

FRENCH-SPEAKING ASSOCIATION OF PERSONAL DATA PROTECTION AUTHORITIES / ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AUTORITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (AFAPDP) (apologised / excusé)

ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME / EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE DEFENSE OF HUMAN RIGHTS (AEDH)

Marise Artiguelong, Déléguée, AEDH, Rue de la Caserne 33 – 1000 Brussels, Belgium

INTERNATIONAL CONFERENCE OF DATA PROTECTION AND PRIVACY COMMISSIONERS / CONFERENCE INTERNATIONALE DES COMMISSAIRES A LA PROTECTION DES DONNEES ET DE LA VIE PRIVEE

Laurent Lim, CNIL, Juriste chargé de mission, Service des affaires européennes et internationales

INTERNET SOCIETY / LA SOCIETE DE L'INTERNET (ISOC) (apologised / excusé)

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

AD HOC COMMITTEE ON DATA PROTECTION / COMITÉ AD HOC SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (CAHDATA)

Seamus Carroll, (Chair / Président), Principal Officer, Civil Law Reform Division, Department of Justice and Equality, Bishop's Square, Redmond's Hill, Dublin 2, Ireland.

COUNCIL OF EUROPE DATA PROTECTION COMMISSIONER / COMMISSAIRE A LA PROTECTION DES DONNEES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Eva Souhrada-Kirchmayer, Hohenstaufengasse 3, 1010 Wien, Austria

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Cécile de Terwangne, Professeur à la Faculté de Droit, Directrice de recherche au CRIDS (Centre de Recherches Informatique, Droit et Société), Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Rempart de la Vierge n°5, 5B-5000 Namur, Belgique

SECRETARIAT

**DG I – Directorate General Human Rights and Rule of Law
DG I - Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de Droit**

Information Society and Action against Crime Directorate / Direction de la Société de l'Information et de la lutte contre la criminalité

Jan Kleijssen, Director / Directeur

Media, Information Society, Data Protection and Cybercrime Department / Service des médias, de la société de l'information, de la protection des données et de la cybercriminalité

Jan Malinowski, Head / Chef de service

Data Protection and Cybercrime Division / Division de la protection des données et cybercriminalité

Alexander Seger, Head of Division / Chef de Division

Sophie Kwasny, Secretary of the T-PD / Secrétaire du T-PD

Maria Michaelidou, Programme Advisor / Conseillère de programme

Szilvia Simond, Assistant / Assistante

TRAINEES / STAGIAIRES

Renato Leite Monteiro, Study visitor / Visiteur d'études

INTERPRETERS / INTERPRETES

Luke Tilden

Chloé Chenetier

Julia Tanner

Grégoire Devictor